



## Échos de L'AFPAD

Association des **F**amilles de **P**ersonnes **A**ssassinées ou **D**isparues  
**M**urdered or **M**issing **P**ersons' **F**amilies' **A**ssociation

Novembre 2007

Volume 4 • Numéro 3



SOMMAIRE	Page
Mot du président .....	1
Nouvelles du conseil d'administration .....	1
Bilan des activités .....	3
La part des membres .....	7
Témoignages .....	8
Matière à réflexion .....	16
Le mot de la fin .....	17

## MOT DU PRÉSIDENT

Voilà... après quelques mois d'absence, on reprend le collier avec autant de fougue que de motivation. Un gros merci à Mme Labelle, vice-présidente et Raymonde Hébert pour avoir tenu le fort au bureau. Merci aussi à tous les membres du CA qui ont accompli une foule de mandats durant mon absence. Grâce à Internet, on gardait le contact et je suis revenu sans trop être dépaycé.

Mes éloignements de l'AFPAD pour deux mois se produiront au moins une fois l'an, surtout l'hiver. Pour (moi et Diane) Diane et moi, c'est indispensable afin de refaire le plein de nos batteries et de se donner un peu de distance par rapport à tous nos drames et les nôtres.

En pleine recherche de la jeune Cédrika Provencher, l'AFPAD a été très sollicitée depuis quelques mois sur le plan médiatique. En plus d'avoir été près de la famille Provencher afin de la supporter, nous avons été actifs dans les dossiers des prédateurs sexuels, de la santé mentale et des congés parentaux.

L'ADQ a annoncé une consultation publique dans le dossier des agresseurs sexuels. L'association adhère à une telle consultation, mais nous aurions préféré que celle-ci soit faite pour le ministre Dupuis. Nous serons de cette consultation.

Depuis 2001, 41 pères et mères de familles ont été assassinés par le fils. Nous avons rencontré au cours des dernières semaines le ministre de la Santé et nous espérons qu'au cours des prochains mois des travaux de réflexion se fassent afin de réduire cette hécatombe.

Enfin, l'ADQ présentera cet automne un projet de loi amendant les normes minimales de

travail afin d'offrir aux familles de personnes assassinées ou disparues la possibilité d'être libérées de leur emploi sans solde pour une période de 2 ans. Enfin, nous aurons la parité avec les familles dont un enfant est atteint de cancer mortel.

Mois après mois, l'AFPAD gagne en notoriété. Avec nos 400 familles membres, nous sommes devenus les véritables représentants pour les victimes d'actes criminels au Québec. Nous orientons nos actions vers une plus grande sensibilisation de la population au déséquilibre entre la reconnaissance de nos droits et ceux des criminels pris en charge par le système de justice. À notre grande satisfaction, nous sommes de mieux en mieux outillés pour accompagner les familles dans leur deuil et nous intervenons auprès d'elles de plus en plus rapidement.

Je terminerai en invitant toutes les familles qui désirent témoigner dans leur bulletin « Echos de l'AFPAD » de nous faire parvenir leurs textes. Nous produisons ce bulletin avant tout pour qu'il soit un lien entre nos membres et qu'il puisse exprimer l'âme de l'AFPAD.

*Pierre-Hugues Boisvenu  
Père de Julie assassinée en 2002*

## NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1) Postes vacants au CA

Nous désirons informer les membres et sympathisants bénévoles de l'AFPAD que nous avons deux (2) postes vacants au sein du CA.

Un poste doit être pourvu par un membre dont un proche été assassiné ou est disparu et le second poste par un membre sympathisant ou bénévole. Nous recherchons un adhérent masculin et un féminin pour maintenir la parité au sein du CA.

Nous espérons qu'un (e) candidat (e) pourrait pourvoir le poste de secrétaire de l'AFPAD, poste laissé vacant par le départ de Marie-Claude Vallée. Nous tenons d'ailleurs à lui redire toute notre appréciation pour le travail qu'elle a accompli au sein du CA au cours des deux dernières années.

### 2) Nouveau membre au CA

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à deux nouveaux membres qui ont joint le CA au cours du printemps 2007. Isabelle Levasseur et Cécile Girard sont deux membres qui ont joint le CA après l'assemblée annuelle du mois de mai dernier. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions

pour leur implication dans cette cause qu'est celle de l'AFPAD.

### 3) Petit coucou de votre coordonnatrice AFPAD

Bonjour à tous et à toutes. Je sais que, pour plusieurs d'entre vous, il y eu des périodes plus difficiles à vivre car la perte ou la disparition d'un proche est à mon avis inoubliable, impardonnable et inacceptable.

Si vous avez des besoins particuliers et que vous avez de la difficulté à obtenir de l'aide, il est important de me contacter à la permanence de l'AFPAD car je suis là pour vous aider à accéder à toutes les ressources auxquelles vous avez droit.

Cet automne, je vous contacterai afin de compléter votre dossier AFPAD car nous sommes à mettre sur pied un système plus efficace de gestion des données. Afin que nous puissions demeurer en communication, il est important de m'informer si vos coordonnées ont changé.

Aussi, comme vous êtes nombreux, il est assez difficile de connaître toutes les dates d'enquêtes préliminaires, de procès ou de toute autre partie du processus judiciaire, alors, si vous avez besoin d'accompagnement de la part de bénévoles de l'AFPAD, n'hésitez pas à me contacter par courriel à : [administration@afpad.ca](mailto:administration@afpad.ca) ou par téléphone : (514) 396-7389 pour la région de Montréal, (418)686-5443 pour la région de Québec ou encore par notre numéro sans frais : 1-877-484-0404.

*Raymonde Hébert*  
Coordonnatrice AFPAD

---

## BILAN DES ACTIVITÉS

### 1- Le financement

#### - Demande de financement au Gouvernement

Rappelons que le ministre de la Justice de l'ancien gouvernement, M. Marcoux a pris la décision de financer l'AFPAD à la hauteur de 50 000\$ en 2007. Nous en sommes reconnaissants au ministre Marcoux d'autant plus que ce geste était une première pour un ministre de la Justice au Québec.

Cette aide n'est aucune garantie pour les prochaines années.

#### - Activités de financement

Le 12 août dernier, un tournoi de golf bénéfique organisé par les propriétaires de la «Brasserie

le Pichet» de Magog a permis de ramasser un montant de 1 072.46\$. Les 58 participants au terme d'une belle journée ensoleillée ont eu le plaisir d'entendre mesdames Chantal Cliche et Caroline Laurendeau qui ont interprété plusieurs chansons, dont deux qu'on retrouve sur le CD « Sur 2 voix... pour faire du bien ».

De plus, les golfeurs se sont partagé, lors d'un tirage, les nombreux prix offerts par les commanditaires suivants : Vap-Eau Pure (Sylvain Côté), Embouteillage Coca Cola (Jacques Laurendeau), Brasserie Molson (Jean Pouliot), Imprimerie CRM (Serge Laurendeau), Galeries Orford (administration), Tim Horton de Magog (Sylvain Caya), Bijouterie Gaby (Isabelle Barabé et Yves Lavoie), Golf Venise (Paul Brouillard) et la Brasserie Le Pichet (Chantal Mireault et Denis Turcotte).

Enfin, mus par leur générosité, les frères Jean-Paul et Richard Lacroix ont profité de l'occasion pour annoncer qu'une partie des profits de leur Quille-thon bénéfique annuel seront versés à l'AFPAD. Nous invitons donc nos membres et plus particulièrement ceux de Magog et des environs à participer à l'événement.

#### - Spectacles bénéfiques

L'été dernier, un jeune artiste chanteur de la relève de Terrebonne a eu pour initiative de donner une soirée de spectacle et de faire don à l'AFPAD des profits qui y furent amassés. Ce jeune homme ne veut pas que son nom soit divulgué et nous respectons son choix ! Mille mercis à toi l'artiste et à ton fidèle public pour vos dons qui serviront à aider nos familles membres de l'AFPAD !

#### - Autres activités bénéfiques à venir

En 2008, deux de nos principales activités bénéfiques seront répétées :

Le prochain spectacle au Granada à Sherbrooke est déjà en branle pour le printemps 2008 ! Préparez-vous car nous aurons encore une fois des invités de grand calibre ! Les dates et autres informations vous seront données ultérieurement. Une chose est certaine : vous passerez de très beaux moments en assistant à cette soirée !

Autre bonne nouvelle : à Québec, le « Spinning » a eu un grand succès le printemps dernier et sera répété en 2008. Comme vous connaissez sans doute le dynamisme et le sens de l'organisation de Claire Falardeau, vous ne serez pas étonnés d'apprendre que la machine est déjà en marche !

Cette activité consiste à louer pour une journée des vélos stationnaires à des entreprises ou

des familles ou encore des individus. La responsable de l'Antenne de Québec et organisatrice de l'événement, espère vendre **40 vélos à 500 \$ chacun** d'ici Noël. Alors, réservez tôt un vélo ou contactez de vos amis pour en acheter un.

Vous pouvez également contacter Raymonde Hébert à notre bureau si cette activité vous intéresse et la noter dans votre calendrier afin d'être nombreux (ses) sur place le 26 avril 2008.

**BRAVO** et merci à tous les bénévoles qui s'impliquent dans l'organisation de ces deux activités majeures de l'AFPAD !

#### - Sur deux voix ... pour faire du bien



Chantal Cliche et Caroline Laurendeau, les deux chanteuses et productrices du CD bénéfice de l'AFPAD ont fait le lancement de celui-ci le 14 octobre dernier devant plus de 400 personnes au Vieux Clocher de Magog. Ce fut un très beau spectacle professionnel et haut en émotions.

Au lendemain de la soirée, Chantal et Caroline ont remis à l'AFPAD un montant de 3 500\$. Et ce n'est qu'un début! En effet, il faudra ajouter à ce montant les profits de la vente des CDs.

Celui-ci se vend 15 \$ et toute la somme va à l'AFPAD. Nous en avons 2 000 à vendre.

Les gens de l'extérieur de Sherbrooke peuvent se le procurer en appelant sans frais au 1-877-484-0404. Il suffira d'ajouter 1 \$ pour les frais de poste.

Les abonnés à Internet trouveront toutes les informations à ce sujet et plus... sur notre site.

## 2- Les dossiers politiques

### - Revendications au gouvernement fédéral

À la suite de la nomination d'un Ombudsman pour les victimes d'actes criminels, un bureau sera bientôt ouvert au Québec. Une vingtaine d'employés y travailleront. D'autres informations plus détaillées vous seront acheminées dès que le bureau sera en place. Ce bureau aura comme principal mandat d'aider les victimes dans leurs rapports avec le système carcéral canadien.

Il reste à voir si cette dépense changera beaucoup de choses dans la situation actuelle.

On apprend en dernière heure que le bureau de l'Ombudsman invite l'AFPAD à une table ronde les 18 et 19 novembre. Cette rencontre se veut un lieu d'écoute pour les victimes d'actes criminels en regard au soutien offert par le ministère de la Sécurité publique du Canada.

### - Revendications au gouvernement provincial

#### - Le projet de Loi 9

Dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de la Loi n° 9, les 10, 11 et 12 octobre dernier, l'AFPAD a présenté un mémoire à l'Assemblée Nationale à Québec. Il vous est possible de consulter ce document sur notre site Internet.

L'Action Démocratique du Québec nous a également invités à participer à une consultation publique sur les prédateurs sexuels qui devrait avoir lieu cet automne. Les régions de Québec, Montréal, Gatineau, Rimouski et Saguenay pourraient être visitées par l'ADQ. Surveillez les médias et si vous avez des choses à dire, soyez présents. L'AFPAD a déjà fait connaître sa position par rapport à cette consultation. Nous demandons qu'elle soit davantage orientée vers la sécurité publique plutôt qu'elle soit exclusivement axée sur les prédateurs sexuels.

#### - Les malades psychiatisés

Le 5 septembre dernier, quatre membres de l'AFPAD se sont déplacés à Québec, pour participer à une rencontre avec le cabinet du ministre de la santé, Philippe Couillard. La discussion a porté sur les malades atteints de schizophrénie sévère qui menacent la sécurité de leurs proches et celle du public. En l'absence du ministre Couillard, c'est son attaché politique, Gilles Descôteaux et le responsable de la santé mentale, Dr Gilles Delorme qui nous ont accueillis. Ces derniers ont montré une certaine ouverture quant à la possibilité de rencontres subséquentes concernant la discussion sur des sujets tels que le contrôle médical des schizophrènes, le processus d'intervention et la prévention des crimes graves.

Compte tenu que plusieurs de nos familles ont perdu un ou plusieurs de leurs membres, assassiné(s) par leur propre enfant schizophrène, il nous tient à cœur de poursuivre ces rencontres afin de tenter de comprendre et d'améliorer les différents sujets exposés et de vérifier comment on peut faire de la prévention dans ces cas particuliers.

L'AFPAD a fait parvenir au cabinet du ministre un projet afin de travailler ce dossier conjointement avec le ministère de la Santé et de la Justice.

#### **- Congé sans solde pour les proches des victimes**

Depuis l'été 2005, l'AFPAD revendique au ministre du Travail pour les parents dont un proche a été assassiné ou est criminellement disparu, de pouvoir bénéficier d'un congé sans solde de deux ans tel que les normes minimales du travail le prévoient pour les parents dont un enfant est atteint d'un cancer mortel.

Cette modification aux normes minimales du travail permettrait de protéger l'emploi des parents pendant qu'on cherche leur proche disparu ou jusqu'à la fin des procédures judiciaires.

Nous avons présenté un dossier complet à l'été 2005 et cette demande avait été très bien accueillie de la part de l'ex-ministre du Travail, M. Lessard. Depuis plus rien, même que ce printemps, ce ministère a refusé de donner suite à notre demande prétextant qu'il devrait reconnaître ce droit à d'autres familles.

Il y a quelques semaines, on nous proposait de présenter à nouveau notre demande à la directrice du cabinet du ministre Whissell. Nous avons refusé, car on avait déjà présenté nos demandes. On nous a répondu qu'on avait égaré notre dossier. Frustrés par le manque de professionnalisme des fonctionnaires de ce ministère, nous avons exigé une rencontre avec le ministre lui-même afin de savoir s'il acceptait de modifier les normes minimales du travail.

Nous avons donc rencontré le ministre le 26 octobre à son bureau de Montréal. Celui-ci s'est montré aussi compréhensif que son prédécesseur. Il n'a fait aucune promesse sauf celle de déposer à l'AFPAD son plan de travail d'ici le 15 novembre. Il s'est dit tout même ouvert à donner suite à notre demande.

#### **3- RECHERCHÉ : Espace de bureau à Québec**

L'AFPAD a ouvert un bureau permanent à Montréal en novembre 2006, il y a donc un an. Le travail de support de la coordonnatrice est indispensable et le nombre de familles membres allant

sans cesse grandissant, nous projetons d'ouvrir un second point de services à Québec cet automne.

L'AFPAD est donc à la recherche d'une entreprise privée qui pourrait lui fournir gratuitement un local. Si vous connaissez dans votre milieu une généreuse entreprise, contactez Raymonde Hébert à notre bureau de Montréal.

#### **4- Conférences**

Pendant la période de l'été, les conférences AFPAD ont fait relâche. Par contre, il faut dire que l'agenda automnal de notre président est bien rempli! Comme par le passé, tous ses cachets seront remis à l'AFPAD.

#### **5- Marche pour la paix de la famille Lacasse**

Plusieurs membres de l'AFPAD se sont joints le 9 septembre dernier à une marche pour la paix à Laval. Pour la quatrième année consécutive, la famille du jeune Sébastien Lacasse, assassiné en 2004 à coups de couteau, organisait cette marche avec la Maison des Jeunes. Près de 300 personnes ont marché pour dénoncer la violence et demander aux gouvernements d'agir. Bravo et merci pour votre solidarité aux familles de l'AFPAD présentes pour l'occasion.

#### **6- Le fichier des familles membres**

Bonne nouvelle : pendant la période estivale, notre coordonnatrice a réalisé un nouveau questionnaire très complet afin de raffiner et de compléter les données contenues dans notre fichier de membres AFPAD. Cet outil a ensuite servi à construire un fichier des membres transférable sur la base de données informatisée. Cela peut vous paraître un peu chinois, mais cette base de données sera très précieuse car le portrait de nos membres sera beaucoup plus précis et moins limitatif que lorsqu'il était enregistré à ce jour.

Conséquemment, notre nouveau fichier-membres sera pour nous un outil précieux qui nous aidera beaucoup lors de nos différentes démarches telles que les demandes de financement, la production de documents tels que les mémoires et/ou les statistiques, le recrutement de familles qui veulent faire du parrainage ou du bénévolat etc.

Ce beau défi est en voie de réalisation grâce à Monsieur Stéphane D'Amours, un informaticien de la région de Québec qui nous offre ses services bénévolement depuis quelques semaines. D'ici la fin de l'année 2007, notre fichier devrait être configuré en totalité et être fonctionnel.

Par la suite, chacune des familles membres d'AFPAD sera contactée par téléphone, afin de

compléter son dossier personnel. Le tout se fera, comme toujours, sous le couvert de la confidentialité.

## 7- Fichier des bénévoles de l'AFPAD

En ce qui concerne le fichier des bénévoles de l'AFPAD, le questionnaire est déjà construit et la même démarche sera faite pour transférer des données informatisées. Cela nous permettra d'avoir un portrait complet sur l'expertise des bénévoles qui veulent nous aider afin d'offrir une aide mieux adaptée aux besoins des membres et de l'AFPAD.

## 8- Médias

Lors de la période de l'été 2007, l'AFPAD a été sollicitée par plusieurs médias pour commenter différents sujets d'actualité ; par exemple, le rapport du Protecteur du citoyen du Québec, le rapport de Statistique Canada sur la soi-disant diminution des crimes avec violence au Québec. La disparition de la jeune Cédrika Provencher a également incité notre Association à prêter main forte à la famille qui a vécu et continue malheureusement à vivre un stress et une angoisse extrême dans cette disparition.

Plusieurs meurtres ont amené(s) des membres du CA à visiter les salons funéraires au cours de l'été afin de supporter les familles. Depuis le printemps, tous les salons funéraires du Québec ont en leur possession des cartes de sympathie au logo de l'AFPAD. Cela permet aux familles maintenant de verser directement des dons à l'AFPAD

## 9- Site Internet de l'AFPAD

Nous vous invitons à consulter le site Internet de l'AFPAD régulièrement car vous y trouverez toutes les dernières informations sur les dossiers et activités de l'association. Si vous avez des suggestions à faire, vous pouvez contacter Maryline Ulysse, notre WebMestre ou directement le bureau de l'AFPAD.

## 10- Forum de l'AFPAD

Le Forum de l'AFPAD est également un très bon moyen de communication. Il est très simple de s'y inscrire. Si vous avez besoin d'information ou que vous avez des sujets de discussion à suggérer, communiquez sans problème avec Stéphane Luce qui est le responsable du Forum.

## 11- Bulletin de l'AFPAD

Vous l'aurez peut-être remarqué, la publication du bulletin a été retardée d'un mois. En effet, nous n'avons reçu qu'un seul texte à la date de

publication du bulletin de septembre ! Le peu d'activités pendant l'été est sans doute la cause directe du problème. Nous avons donc décidé de nous adapter à cette réalité et modifier le nombre de parutions en conséquence. Le bulletin paraîtra désormais trois (3) fois par année. Soit en novembre, mars et juillet. Nous verrons à l'usage si cette nouvelle politique répondra aux besoins de l'AFPAD et l'ajusterons si nécessaire.

## 12- Un vol au bureau de l'AFPAD de Montréal

Durant le week-end du 22-23 septembre dernier, un vol a été perpétré au bureau de l'AFPAD de Montréal. Non seulement dans les locaux de l'AFPAD, mais aussi dans ceux de la RCCQ, l'entreprise qui nous abrite gratuitement dans ses locaux depuis l'automne 2006. Bilan : l'AFPAD s'est fait voler son ordinateur ainsi qu'un sac de golf de valeur qu'elle avait reçu en don et qui aurait servi de lot à gagner lors d'un tournoi de golf en 2008.

Quant à la RCCQ, notre organisme d'accueil qui oeuvre également dans la défense des droits dans le secteur de la construction, il a été délesté de deux ordinateurs. Alors, si les auteurs de ce vol ont une certaine conscience, nous leurs demandons de rapporter au moins les disques durs de ces appareils, cela nous évitera de reprendre inutilement plusieurs années de travail consacrées à l'aide aux familles de victimes de personnes assassinées ou disparues et, pour la RCCQ, à la défense des droits des travailleurs de la construction.

Quelques jours après le vol, deux entreprises de sécurité membres de l'Association Canadienne de la Sécurité Privée (CANASA) nous offraient de nous installer gratuitement un système de sécurité. C'est fait et nous tenons à remercier la compagnie **Fox Secur** de Montréal pour ce service fort apprécié.

## 13- Rencontre des familles de Québec

Dimanche le 23 septembre dernier avait lieu la rencontre des familles de Québec. Une quarantaine de personnes y ont participé avec grand intérêt. Nous remercions les familles de leur présence et souhaitons qu'elles soient toujours aussi nombreuses et participatives, car *notre solidarité contribue à notre guérison*.

## 14- Pétition contre les prédateurs sexuels

Petit rappel pour vous informer que la pétition contre les prédateurs sexuels est toujours en ligne sur le site Internet de l'AFPAD. Nous vous invitons à l'imprimer et la faire signer par votre entourage. Cela est important afin de donner du poids à nos

revendications. Il ne vous en coûte rien pour la poster et vous avez toutes les indications sur le site pour l'acheminer au bon endroit.

Notre objectif est d'avoir recueilli au moins 10,000 signatures lors du dépôt de la pétition un peu plus tard cet automne.

### 15- Nos dépliants de dons «IN MEMORIAM»

Depuis le printemps dernier, plus de 6,300 enveloppes de dons «In Memoriaum» ont été distribuées dans différents salons funéraires et organismes communautaires du Québec. Si vous en désirez quelques unes, faites-en la demande au bureau de Montréal au (514) 396-7389 ou 1-877-484-0404, il nous fera un plaisir de vous les acheminer si vous ne pouvez vous déplacer.

### 16- Prochaine rencontre des familles

La prochaine réunion des familles aura lieu dans la région de **Montréal**. La date de la rencontre a été fixée au **25 novembre** de **10 h00 à 14 h30** au 1375 rue Grenet à Ville Saint-Laurent, local AB-229 (au 2<sup>ème</sup> étage).

L'entrée principale est située à l'arrière de l'immeuble et il y a un très grand stationnement gratuit. Le dîner est offert gratuitement sur place par l'AFPAD. En avant-midi, nous vous laissons la place pour vous exprimer et échanger avec les familles. En après-midi un conférencier vous entretiendra.

Visitez notre site Internet pour connaître le sujet qui sera abordé.

Aussi, nouveaux abonnés d'Internet, n'oubliez de nous envoyer votre adresse électronique.  
**sos@afpad.ca Sans frais : 1-877-484-0404**

### 3) Archives de l'AFPAD

Afin de se constituer un dossier de presse le plus complet possible, l'AFPAD (MMPFA) demande à tous ses membres de lui faire parvenir *tous les articles où il est fait mention de l'association* publiés aussi bien dans les journaux que dans les magazines. Tout particulièrement ceux des journaux locaux et régionaux. Ceci afin de documenter l'implication de l'Association dans les divers dossiers comme par exemple: les droits des victimes, les libérations conditionnelles, la sécurité publique, les personnes disparues, les prédateurs sexuels, etc.... Nous vous demandons de nous faire parvenir la page complète où apparaît le nom du journal ou de la revue et la date de parution.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

### 4) Photos de victimes

Nous invitons les familles à nous faire parvenir les photos de leur proche assassiné ou disparu afin de la publier sur notre site Internet. Pour de meilleurs résultats, il est préférable de nous faire parvenir une véritable photo plutôt qu'une épreuve provenant d'une imprimante. Les personnes qui ont accès à un scanner peuvent numériser la photo et nous l'envoyer par courriel.

De plus, l'AFPAD projette de développer un résumé des dossiers de meurtre pour notre site Internet. Ainsi, en cliquant sur la photo de la victime publiée sur le site, on atteindra une page qui réunira l'historique du cas incluant le procès, la condamnation, la période d'emprisonnement effective, la libération, etc. Ce sera pour nous la façon de démontrer que la « Justice » n'a pas souvent le bras lourd !

### 5) MMPFA stickers

Please show your solidarity by placing your sticker in your car, preferably at the top of the rear windshield on the driver's side.

Because it is magnetic, it can easily be removed when you wash your windows. The MMPFA sticker is also available in French.

### 6) Change of Address....

If you change your address, phone number or

## LA PART DES MEMBRES / MEMBERS' PART

### 1) Autocollants AFPAD

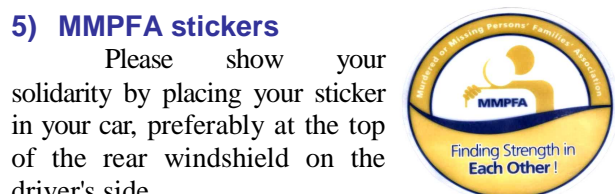
S.V.P., affichez votre solidarité en plaçant votre autocollant dans la voiture, de préférence en haut du pare-brise arrière du côté du conducteur.



Comme il est magnétique on peut facilement l'enlever lors du lavage des vitres. L'autocollant de l'AFPAD est aussi disponible en anglais.

### 2) Changement d'adresse

S.V.P., veuillez aviser l'AFPAD de votre changement d'adresse, de téléphone ou de courriel dans les plus brefs délais. Nous acheminons régulièrement aux membres des messages d'information, il est donc important pour l'AFPAD d'avoir vos coordonnées.



e-mail, please let the MMPFA know as soon as possible. We send our members information messages on a regular basis, so it is important for the MMPFA to have up-to-date contact information.

Also, for new Internet subscribers don't forget to send us your e-mail address.

**sos@afpad.ca Toll free: 1-877-484-0404**

## 7) MMPFA Archives

In order to put together the most complete newspaper clipping file possible, the MMPFA asks all its members to send it *all the articles published in both newspapers and magazines in which the association is mentioned*. In particular, we are looking for articles that appear in local and regional newspapers. This will allow us to document the association's involvement in the different issues, for example: victims' rights, parole, public security, missing persons, sexual predators, etc. Please send us the full page on which the name of the newspaper or magazine and the publication date appear.

Thank you in advance for your cooperation in this matter.

## 8) Victims' Photos

We invite all families to send us photos of their murdered or missing loved one so that we can publish them on our Internet site. For best results, it is better to send an actual photo rather than one that you have printed up. If you have access to a scanner, you can scan the photo and send it to us by e-mail.

In addition, the MMPFA is planning to create a summary of murder cases for our Internet site. Anyone who clicks on the photo of a victim published on the site will be directed to a page with the entire history of the case including the trial, the sentence, the actual prison time served, the release, etc. This will be our way of showing that "Justice" is not always served!

---

## TÉMOIGNAGES

### Prisonnier d'un petit emplacement dans un columbarium

Je me nomme Katleen Paris. J'ai présentement 33 ans et je vais vous raconter l'histoire de mon fils Raphaël Paris décédé à l'âge de 3 ans.

Quand je suis tombée enceinte de ce bébé, j'avais déjà deux filles. Quand le père du bébé a su que j'étais enceinte la première journée il était heureux, mais

le lendemain il a disparu. Alors, je me suis retrouvée seule avec deux filles et enceinte d'un troisième enfant. Pendant ma grossesse, comme j'étais tout le temps malade on m'a envoyée à Ste-Justine et on a diagnostiqué une maladie cardiaque à mon bébé : il avait une sténose aortique critique et je me devais d'accoucher à Ste-Justine sinon mon bébé ne vivrait pas.

Après la naissance de Raphaël, j'ai dû aller plusieurs fois à l'hôpital pour surveiller l'état de son cœur et lui faire administrer les médicaments appropriés. À un moment donné, j'ai rencontré un homme et tout va bien avec lui, mais mon fils commence à avoir des crises de comportements et il détruisait tout ce qu'il trouvait. J'ai appelé la DPJ car je ne savais plus quoi faire. Je leur ai demandé de m'aider. Après un an que je travaillais avec la DPJ pour comprendre les crises de mon fils, ils ont trouvé comme solution que mon fils ne m'aimait pas et que moi je ne l'aimais pas ; alors, ils m'ont dit que la meilleure solution était de le placer temporairement pendant 6 mois pour voir comment mon fils réagirait.

Je rencontre une bonne famille que la DPJ m'a recommandée. Je trouvais que ces gens étaient bien, alors j'ai accepté et tout allait bien au début. À un moment donné, mon fils a commencé à changer et il ne voulait plus y aller mais je ne savais pas pourquoi. Le jour du 18 septembre 2004, je reçois un coup de téléphone de l'hôpital de Trois-Rivières de monter d'urgence parce que mon fils a été victime d'un accident. En arrivant sur les lieux, l'homme de la famille d'accueil est là avec sa femme et un membre de la DPJ. L'homme me dit que Raphaël s'est cogné sur un cadrage de mur. Je ne sais que croire, mais le docteur viens me voir et me dit qu'il n'y a rien à faire et que mon fils va mourir dans quelques minutes et il me dit que toutes ses veines dans ses yeux ont éclaté et que son cerveau est sorti d'environ 2-3 pouces quand ils ont ouvert la boîte crânienne, mais il n'y avait plus rien à faire pour lui sauver la vie. Alors, en sachant qu'il allait mourir, j'ai demandé si je pouvais rester avec lui pour les derniers moments de sa vie.

Quatre mois plus tard deux enquêteurs arrivent chez moi et me disent que mon fils n'a pas été victime d'un accident, mais plutôt qu'il a été secoué à mort. L'homme de la famille d'accueil a été arrêté pour cette agression mais on l'a relâché. La cause n'est toujours pas réglée. Ça fait trois ans que mon fils est décédé et le procès est toujours reporté.

Je vis un véritable cauchemar et ma famille ne veut pratiquement jamais en parler alors je dois vivre cet enfer seule et quand j'ai besoin de renseignements je dois toujours me battre. J'ai rencontré un journaliste



de ma région et il est le seul à vouloir m'aider du mieux qu'il le peut. Pendant ce temps, l'accusé est en liberté et profite de la vie avec sa femme et de son fils ! Mais moi que me reste-t-il ?

Pendant la saison estivale, j'ai su que le frère de l'accusé avait fait une levée de fonds pour l'aider, car il disait que je lui avais fait perdre sa jouissance de la vie.

Mais dans tout ça, qui a perdu sa jouissance ? L'accusé a sa liberté avec sa famille, mais mon fils Raphaël, il a quoi ? Il est prisonnier d'un petit emplacement dans un columbarium. Et moi et mes enfants ont rien perdu selon lui... Mes enfants ont perdu leur petit frère et mon bébé maintenant âgé de 4 ans se souvient encore de son grand frère, car il demande sans cesse de jouer avec Raphaël ? Quoi dire à mes enfants ? Leur frère leur manque, mais moi aussi il me manque, je vis un enfer et ma santé s'en ressent aujourd'hui.

Maintenant j'ai réfléchi, car j'ai dû être opérée d'urgence récemment. Il faut que je pense à ma santé si je veux pouvoir vivre assez longtemps pour mes enfants. Je pense que ça vaut la peine de prendre soin de ma santé, car je dois avoir la force et le courage d'être là pour le procès du meurtrier de mon Raphaël. Le procès va avoir lieu le 26 novembre prochain.

*Katleen Paris,  
Mère de Raphaël assassiné en 2004*

### **Il ne suffit pas d'aimer ses enfants d'un amour inconditionnel pour les protéger du mal**

Cette lettre a pour but d'aider à :

- L'AFPAD (Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues)
- Sensibiliser ceux qui ont le pouvoir d'améliorer notre système judiciaire
- Retrouver une certaine sérénité en ayant le sentiment d'avoir livré la bataille et surtout remercier mon fils Kenny de la joie qu'il m'a procurée de connaître un amour inconditionnel. Il me donne la force et le courage aujourd'hui, plus que jamais de continuer à lutter.

Mon fils Kenny a été assassiné le 11 août 2005. Voulant la réussite se gardant hors de la consommation de drogues, il fût attiré dans l'engrenage de la vente très lucrative de stupéfiants.

Abusant de sa naïveté et de son grand cœur, une dette d'argent d'un montant inconnu lui fût réclamée, le plaçant dans une situation qui lui a coûté la vie.

Le meurtre reconnu par Dany Roy, un an et demi après son arrestation, lui donne le privilège de garder le silence et d'atténuer les preuves qui

l'accablaient du meurtre au premier degré dont il était accusé.

Mise en présence des faits et sous les recommandations de la Couronne et de deux policiers pour un règlement hors cour, une sentence de 11 ans moins 3 ans fût conclue afin d'obtenir au moins un aveu de culpabilité. Devant cette pression, j'ai dû me soumettre à cette entente par crainte d'un acquittement.

Les journées qu'il me reste à vivre seront hantées par l'atrocité de l'événement et je devrai y faire face.

Le combat qui m'attends sera de remplacer la haine, la soif de justice, le ressentiment que j'ai en moi par les doux souvenirs que me lient toujours à mon fils.

À travers mon expérience, je me permets de prévenir toutes les mamans qu'il ne suffit pas d'aimer ses enfants d'un amour inconditionnel pour les protéger du mal...

Le mal existe et je veux m'adresser aussi aux jeunes qui gardent le silence par peur, par solidarité ou par défi de parler, de dénoncer malgré tout pour faire sa part et aider à enrayer la criminalité et l'injustice en acquérant le sentiment d'être meilleur et peut-être, sauver une vie.

En terminant, j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont contribué à me venir en aide, j'espère qu'elles savent à quel point je leur en suis reconnaissante.

Les organismes comme : l'AFPAD, Le CAVAC, le Centre des femmes m'ont donné l'énergie nécessaire et l'empathie qui m'était vitale. Merci infiniment !

*Dany Brodeur,  
Maman de Kenny assassiné en 2005*

### **Déclarations devant la cour des membres de la famille de Brigitte Serre**

*Comme vous le savez, à la fin du procès, juste avant le prononcé de la sentence du meurtrier, la famille a le droit de lire une lettre devant la Cour afin de dire à quel point ce crime l'a affectée et l'affecte encore. Beaucoup de personnes ne sont pas informées de ce droit et il est fort important de l'utiliser.*

*Bien sûr, cela demande beaucoup de courage car l'émotion est à son maximum à ce point presque final du procès. Si vous manquez de courage pour le faire vous-même, il vous est possible de déléguer une personne de votre choix pour lire votre lettre.*

*Il est important que vous sachiez que votre lettre sera consignée dans le dossier du meurtrier et le suivra lorsqu'il fera une demande de libération conditionnelle.*

*Nous vous présentons ces lettres pour constater l'ampleur des dommages familiaux et collatéraux qu'occasionnent l'assassinat d'un être humain et pour prendre conscience qu'il est important d'en parler.*

*Un espoir demeure, le constat de la solidarité des familles à travers ces tristes évènements.*

----- ;-;-; -----

Sébastien Simon, tu n'as pas les valeurs que ma précieuse petite fille Brigitte avait, parce que tu n'aurais pas fait ce que tu as fait. Tous ça pour une dette de drogue.

Brigitte avait 17 ans, mais agissait comme une adulte mature, elle avait des rêves et des espoirs, elle voulait améliorer la vie de jeunes enfants, elle rêvait de créer une fondation pour venir en aide aux enfants moins chanceux qu'elle.

Je veux que tu saches que ma vie a changé depuis que tu m'as pris Brigitte, depuis qu'elle est loin de moi, je n'ai pas la joie de vivre comme j'avais avant. Depuis le 25 janvier 2006, il me manque toujours une partie de mon cœur. Je n'aurai(s) jamais le bonheur de voir ses accomplissements, j'étais si fière d'elle. Elle travaillait dur, elle n'avait pas seulement qu'un emploi. À chaque fois qu'elle pouvait, si elle avait l'opportunité de travailler, Brigitte le faisait. Brigitte était honnête et généreuse, tout le monde l'aimait.

Chaque fois que nous avons une fête de famille, Brigitte me manque tout le temps. J'aimerais la tenir dans mes bras, l'embrasser, entendre son rire, parler avec elle au téléphone, et encore. Tout ce qui me reste maintenant, ce sont les souvenirs de ces moments de bonheur avec Brigitte. Tu m'as volé ce que j'avais de plus précieux. Je n'aurai jamais la chance de voir les enfants qu'elle aurait pu avoir.

Le jour où tu demanderas ta libération conditionnelle et que le système de justice pourrait considérer que tu n'es pas une menace à la société, je ne t'aurai toujours pas pardonné de m'avoir pris cruellement mon bébé. Et quand ce moment arrivera, si la volonté de Dieu me permet d'être encore sur terre, je me battraï jusqu'en enfer pour que tu ne sois pas libéré si facilement. De quel droit t'es tu permis de prendre ce qui ne t'appartenait pas : la vie de ma petite fille.

Te rends-tu compte de la chance que tu as

d'avoir ta mère? Toi tu as la chance de pouvoir lui parler quand tu veux, de la voir quand tu veux. Moi mes bras sont vides pour toujours. Je souhaite de tout cœur que personne n'oublie jamais Brigitte.

*Anna Lisa Repele, mère de Brigitte Serre*

---

Je veux commencer par expliquer que mes paroles sont autant les miennes que ceux du père de Brigitte, Bruno Serre. Je parle pour nous deux, car les blessures, la rage et les peines que mon mari vit sont trop profondes pour lui permettre de s'exprimer ici aujourd'hui.

Brigitte était une fille extraordinaire qui était sur le point de devenir une femme. Elle avait une force intérieure incroyable et un leadership naturel. Elle était une petite boule d'énergie qui était toujours prête à aider, que ce soit avec nous à la maison dans les tâches quotidiennes, avec ses amis ou toutes personnes en difficulté. Combien de fois elle nous a raconté les problèmes qu'une autre personne vivait et l'aide qu'elle leur avait apporté, quelques fois à son détriment. On lui disait de ne pas sacrifier ses besoins dans le but d'aider les autres, mais sa réponse était toujours la même : «C'est pas grave, ils en ont plus (de)besoin que moi.» Elle aidait les autres spontanément et souvent elle faisait du bénévolat avec les jeunes enfants. De notre Brigitte, on garde le souvenir d'une fille généreuse, comique et pleine d'amour avec beaucoup de potentiel. Ses yeux étaient tellement pétillants qu'on jurait y voir des étoiles. Nous avons perdu notre chère fille Brigitte, le 25 janvier 2006, mais le monde a perdu une personne magnifique.

Pour Bruno, il a perdu son petit bébé. Brigitte a toujours été sa complice. Bruno était toujours fier de Brigitte et toujours là pour elle quand elle avait besoin d'aide. Brigitte a été toujours là pour lui aussi. Quand il a eu une blessure grave au dos, Brigitte l'appelait quotidiennement pour s'assurer qu'il prenait bien soin de lui. La veille du décès de Brigitte, Bruno lui avait apporté un nouveau lit, qu'il venait d'acheter. Elle n'en a profité qu'une seule fois. Je vois encore Bruno, le lendemain du décès, cajoler le toutou préféré de Brigitte (Winnie l'ourson) et arranger les couvertes comme si c'était Brigitte dans son lit. Il était inconsolable, l'image me hante encore aujourd'hui. Autant que Bruno essaie de demeurer l'homme fort qu'il a toujours été, il est démoli. Il essaie de ne pas mettre la pression sur les enfants, en particulier sur Amélie, mais il vit des peurs inimaginables sur leur bien-être et leur sécurité. Comme plusieurs hommes,

il garde beaucoup d'émotions à l'intérieur, tel que la rage, la peine, et les peurs. Tout cela lui cause certains problèmes de santé. La mort de Brigitte l'a démoli.

Pour moi, personnellement, Brigitte m'a donné le plus beau cadeau qu'un parent et en particulier un beau-parent puisse recevoir. Deux mois avant sa mort, elle m'a écrit une lettre d'amour et de remerciement d'avoir été là pour elle. Dû aux actes de Sébastien Simon, ce cadeau du ciel est aussi devenu un cadeau douloureux, car je n'étais pas là pour Brigitte le 25 janvier 2006. Autant j'ai de merveilleux souvenirs de Brigitte, j'ai des cauchemars de ses dernières minutes. J'ai en particulier l'horrible flashback de voir notre belle Brigitte de 17 ans dans son cercueil avec une marque de semelle de soulier de Sébastien Simon sur sa joue. Les gens au salon mortuaire ont fait leur possible, mais le maquillage a ses limites avec une blessure si profonde. J'imagine continuellement la force du coup de pied qu'elle a subit.

Je vis avec mes peines, mes peurs de l'avenir et ma colère tous les jours depuis son décès. Je vis aussi avec le fait de voir mon mari, qui a toujours été le gars fort pour nous tous, se réveiller certains matins tellement en sanglots qu'il n'a aucune force pour entreprendre sa journée. Je vois nos enfants enrager, être en pleurs, avoir des émotions tellement fortes que même nous, les adultes, ne savons pas comment réagir. Les actes de Sébastien Simon nous ont enlevé la confiance et la joie de vivre.

On aimerait inclure deux photos avec notre lettre. Une est une photo de famille que Brigitte nous a donnée comme cadeau de Noël. Ça démontre sa générosité, mais aussi une famille unie et pleine d'amour. Cette même famille est aujourd'hui démolie. La deuxième photo est le signet que nous avons fait faire après ses funérailles. On veut que plus tard, le comité des libérations conditionnelles voie qui était Brigitte Serre autrement que sur les photos prises d'elle sur la scène du crime.

Brigitte détestait l'injustice. Elle défendait les droits des personnes victimes d'injustice. Elle voyait toujours du bon dans tous. L'injustice ultime est que Brigitte, qui a tout fait pour aider les autres est décédée, sans l'aide qu'elle avait tant besoin, dans un back-store d'un dépanneur, seule avec ses peurs pour faire face à ses assassins. Son désir de faire du bien et sa confiance dans le monde lui a coûté sa propre vie. Le lundi elle dénonce Sébastien Simon à son patron. Le lendemain elle était assassinée de plusieurs coups brutaux et 72 coups de couteau. On dit quand quelqu'un nous dénonce, qu'il nous plante un couteau dans le dos ; 60 des 72 coups ont été faits dans le petit dos de Brigitte.

Nous demandons à notre système judiciaire de s'assurer que la mort de Brigitte ne soit jamais oubliée qu'une autre famille ne connaisse jamais la peine causée par Sébastien Simon. Il faut qu'il demeure incarcéré à vie. Brigitte n'a pas été tuée d'un simple coup, mais d'une façon plus violente que même les animaux ne font pas. 72 coups de couteau c'est barbare. Il ne faut pas lui laisser la chance de faire une autre victime innocente un jour. Il faut donner justice à la mémoire de Brigitte. Il ne faut pas oublier Brigitte Serre.

*Bruno Serre, père de Brigitte et son épouse Darlene Ryan*

---

Vous expliquer ce que je ressens depuis la mort de ma sœur me semble impossible, car aucun mot ne peut expliquer les sentiments et les états d'âme que je vis.

De nature débrouillarde et du haut de ses 17 ans, elle subvenait entièrement à ses besoins et parfois même à ceux des autres. Elle croyait vraiment que si chacun y travaille l'on pourrait vivre dans une société juste et honnête, mais surtout sans violence. Son honnêteté et sa confiance en l'être humain lui ont coûté très cher. Un prix que je ne souhaite à personne.

Sa mort a causé un vide que je ne pourrai jamais combler et les circonstances qui ont mené à sa mort vont pour toujours me hanter. Ce traumatisme que je vis à chaque matin à mon réveil, lorsque je réalise que mes cauchemars sont ma réalité. Ma sœur a été sauvagement assassinée lors de son quart de travail. Deux hommes se sont acharnés sur son corps de 5 pieds 2 pouces, 110 livres. Pour leurs actions ils sont condamnés à la prison à vie et bénéficieront d'une libération conditionnelle. Mais moi je ne sortirai jamais de la prison dans laquelle ils m'ont mise.

*Amélie Serre, sœur de Brigitte*

---

Mercredi, le 25 janvier 2006, j'ai perdu ma meilleure amie au monde, ma demi-sœur, Brigitte Serre. Brigitte était toujours là pour moi, prête à m'aider. Elle était toujours disponible sans porter de jugement. Elle m'a encouragée à continuer mes études et m'a montré plein de choses. Depuis qu'elle est décédée, ma vie a changé énormément. Encore aujourd'hui, j'ai de la difficulté à croire qu'elle est partie pour toujours. Depuis son décès, j'ai énormément peur. J'ai des craintes pour moi mais aussi pour ma famille. Quand je pense à elle et les beaux souvenirs, les images de son décès viennent en même temps.

Je n'accepte pas qu'elle ne fût pas au mariage de nos parents ou à ma graduation de secondaire. J'ai de la difficulté à imaginer toutes les autres occasions où elle sera absente aussi. La chose qui m'a le plus affectée est quand j'ai eu mes 18 ans cet été. Brigitte n'a jamais eu la chance d'avoir 18 ans. Je ne trouve pas ça normal que j'aie dépassé l'âge de ma grande demi-soeur.

J'ai toujours considéré Brigitte comme ma sœur et elle le restera pour toujours. Je l'aime et je m'ennuie d'elle. Je ne vais jamais oublier Brigitte, elle qui m'a tant appris. Je ne vais jamais pardonner ceux qui l'ont tuée. J'ai perdu Brigitte, mais j'ai aussi perdu une partie de moi-même avec son décès.

Repose en paix Brigitte, envol-toi, tu es finalement libre.

---

*Mélissa Guimond, demi-soeur de Brigitte*

Lorsque j'ai reçu l'appel de ma soeur, Anna, qui était hystérique, je ne pouvais concevoir ce qui se passait. Mon coeur a fait un bond et la première chose que j'ai pensé était que Brigitte était gravement blessée, mais encore avec nous. En arrivant sur les lieux et voyant les policiers, ambulanciers et journalistes, mon coeur s'est figé et la réalité m'a giflée en pleine face. Brigitte, notre petite bibitte n'était plus là. Je ne la verrais plus, ne l'entendrais plus dire, de sa façon particulière, "ma tante!!!!", et surtout je ne pourrais plus la tenir dans mes bras.

Depuis ce jour il me semble vivre dans les limbes. Il me manque quelque chose de primordial dans ma famille, notre bébé à tous, Brigitte. Une petite jeune femme qui était toujours prête à mettre sa main à la pâte afin de pouvoir aider quiconque en avait besoin, que ce soit sa famille, ses amis ou un étranger. Lorsque Brigitte a été lâchement et brutalement tuée, les coupables n'ont pas seulement enlevé la vie de Brigitte, mais aussi une partie de la vie de toute sa famille, de ses amis et connaissances. Il n'y a pas, et il n'y aura jamais, une raison valable pour le geste qui a été commis envers Brigitte.

La justice aujourd'hui se prononcera sur la valeur de la vie de ma nièce. J'espère seulement que cette valeur soit à la hauteur de ce que nous, qui l'avons connue savons qu'elle vaut.

---

*Maria Repele, tante et marraine de Brigitte Tanya Serre*

72 coups. Ce nombre est plus que 4 fois l'âge que Brigitte Serre avait quand elle est décédée, elle

n'avait que 17 ans. Elle n'a pas eu le temps de graduer, d'avoir des enfants, se marier et elle n'a même pas eu la chance d'être une adulte. Mais malgré l'âge qu'elle avait, c'était une mère pour tout le monde qui l'entourait. Elle était tellement mature et elle aidait tous ceux qui en avaient besoin. Moi, j'étais sa demi-sœur. Pour certaines personnes, être une demi-sœur ne vaut rien. Mais pour moi, ça représentait beaucoup. Je l'aimais énormément et je la considérais comme ma sœur, ainsi qu'Amélie.

Depuis que ce malheur est arrivé j'ai peur de marcher toute seule la nuit, j'ai peur que quelque chose arrive à quelqu'un d'autre que j'aime. Toute ma famille est déprimée et ceci me détruit, seulement de voir ma mère ou mon beau-père pleurer, me rend tellement enragée que tout ceci soit arrivé.

On ne pourra jamais plus vivre sans inquiétude. Si quelqu'un ne répond pas au téléphone ou si quelqu'un est en retard, le pire est toujours à craindre. Je sais que Brigitte est encore avec nous, mais quand j'y repense, je me dis que ça n'aurait pas dû se passer comme ça.

Elle n'avait que 17 ans et elle ne faisait que travailler. Il m'a enlevé une de mes grandes sœurs. Et pour ça, je ne lui pardonnerai jamais.

---

*Jessica Guimond, demi-sœur de Brigitte*

Tout le monde connaît un ou une jeune qui doit travailler pour gagner sa vie, Brigitte faisait partie de ceux-là. Les circonstances de la vie ont fait qu'elle, malgré son jeune âge, soit contrainte à le faire. Son sourire me manque beaucoup, ses manières et sa vision de l'avenir ne sont plus qu'un souvenir. Elle aimait et était beaucoup aimée. Quand je pense aux événements concernant sa mort, mon coeur pleure beaucoup. Impuissant de retourner dans le temps pour arranger les choses est très frustrant. La famille de Brigitte ne l'oubliera jamais.

Des Brigitte, il y en aura d'autres, victimes d'actes lâches et incompréhensibles. Le piètre état du restant de son corps mutilé à un tel point qu'il est difficile de croire qu'un être humain puisse poser un geste aussi inconcevable. Quand tu l'as tuée, tu nous as tous tués aussi. J'ose croire que tes parents, ta famille et tes amis ont eux aussi ressenti un peu notre peine. Il y en aura d'autres comme toi, et eux aussi vont détruire des vies. La justice de l'homme va probablement te pardonner un jour, mais il y a une justice plus haute et l'éternité est longue. La vie est relativement courte, l'éternité c'est pour toujours. La vie est difficile quand on n'a pas d'amour dans notre

cœur. Peut-être que tu recherchais la notoriété? Bravo!

*Raphael Repele, oncle de Brigitte*

---

Le 26 janvier 2006, ma vie a radicalement changé en apprenant le décès tragique de ma cousine Brigitte Serre. J'avais de la misère à y croire. La dernière fois que nous nous sommes vues c'était au jour de l'An. Elle était tellement toujours prête à aider les autres qu'elle avait vendu tout plein de savons pour financer mon billet de bal de graduation. Nous nous étions fixé plein d'activités à faire prochainement ensemble, malheureusement nous n'avons jamais pu les entamer puisque du monde sans pitié et sans sens moral sont venus nous la voler... sans aucune raison.

Depuis ce jour, je remets chaque principe de la vie en question. Toutes les valeurs sur lesquelles j'avais fondé mes idées et mes principes se sont toutes écroulées. J'ai ensuite réalisé que la vie ne tient qu'à un fil et que n'importe quel individu comme Sébastien Simon ou Tommy Gagné peuvent décider de le couper tout simplement parce qu'ils en ont envie, parce qu'ils sont égoïstes.

En faisant cela, ils n'ont pas compris qu'ils venaient de rayer l'avenir prometteur d'une jeune fille avec de l'ambition. Ils n'ont pas réalisé combien de vies ils venaient de chambouler. Ils ont privé et privent encore mon oncle de ce dont il était le plus fier, sa fille. Ils ont volé à Amélie Serre une sœur toujours présente. Ils ont volé une amie, une cousine et peut-être même une future mère. Qui sont-ils pour faire du mal à tant de personnes en même temps? Qui sont-ils pour attaquer une pauvre petite fille sans défense à deux et de s'acharner sur elle jusqu'à 72 fois? Qui sont-ils pour décider quand est-ce que la vie de quelqu'un s'arrête? Brigitte était un exemple pour la société, elle savait s'y adapter. Ses deux assassins prouvent qu'ils sont incapables de s'adapter à la société en réglant leurs problèmes par la violence, volant et tuant sur leur passage. Le pire dans tout ça c'est qu'ils s'en font quasiment une fierté, ils ont l'air encore plus «gangster» et le fait d'aller se faire tatouer «Born to kill» et de s'envoyer en l'air avec des prostituées juste après l'événement prouvent qu'ils n'ont aucun sentiment.

*Laurent Prieur, cousin de Brigitte*

---

Il n'y a pas une journée où je ne pense pas à elle. Depuis le 25 janvier 2006, plus rien n'est pareil.

On doit à chaque jour essayer de se convaincre qu'on ne pourra plus jamais lui parler, ne plus lui toucher, ne plus la voir. C'est très dur d'y croire et de le réaliser, car j'ai toujours l'espoir que ce ne soit qu'un mauvais cauchemar, qu'elle nous revienne, que l'unique raison pour laquelle elle est partie ce n'est que parce qu'elle est allée dans un long voyage.

Les nouvelles tristes à la télé m'ont toujours touchée, mais ce n'est que lorsqu'on le vit personnellement dans notre famille qu'on comprend vraiment les sentiments qu'on peut ressentir. Il n'y a pas de mots pour exprimer la douleur qu'on peut vivre. C'est inconcevable de penser qu'un petit bout de femme de 17 ans soit parti si tôt. Ce n'est pas dans la nature «normale» des choses et c'est ce qui est le plus difficile à vivre. Le deuil est encore plus difficile à faire lorsque quelqu'un nous quitte si subitement, sans avertissement et encore plus parce qu'elle n'avait que 17 ans. Tant de choses à accomplir, tant de projets et de rêves à réaliser. Brigitte n'a pas eu cette chance.

Malgré sa petite taille, elle déplaçait de l'air. Elle était si vivante, si enjouée, et personnellement, c'est ce qui me manque le plus d'elle. Sa façon particulière de parler (en roulant ses «R»), tous les moments passés ensemble me rappellent à tous les jours comment elle me manque et comment je m'ennuie d'elle.

Brigitte, j'espère que la justice te sera rendue, même si aucune justice ne sera assez sévère pour te ramener à nous et enlever tout ce chagrin.

*Caterina Repele, cousine et amie pour la vie*

---

À l'honorable juge Jerry Zigman

Le 25 janvier 2006, Brigitte Serre, notre nièce âgée de 17 ans, a été lâchement assassinée alors qu'elle travaillait pour gagner honnêtement sa vie. Sa mort a laissé un vide immense dans chacune de nos vies. Il n'y a pas de mots pour décrire la peine que nous ressentons.

Brigitte était un être bon. Elle était à l'écoute des gens sans égard à leur âge, à leur ethnie ou à leur niveau social. Elle était toujours partante pour aider les autres. Elle s'élevait contre toute injustice et avait le courage d'agir pour défendre ceux ou celles qu'elle considérait lésés. À preuve, lorsque des connaissances se sont fait évincer de leur logement par un propriétaire irrespectueux des lois, elle n'a pas hésité à alerter les médias (en l'occurrence l'émission de Mongrain à TQS). Elle était généreuse et pensait à tout le monde autour d'elle. De fait, elle était toujours prête à donner pour une bonne cause. Elle était

responsable, honnête, débrouillarde et déterminée. Elle adorait les enfants. Elle avait des projets de vie, entre autres, aider les démunis.

Brigitte avait le sens de la famille. Elle cherchait toujours à protéger les siens. Elle était de toutes les réunions familiales. Aujourd'hui, nous ressentons fortement son absence à chacune de ces réunions.

En lui volant sa vie, ses meurtriers, dont Sébastien Simon, ont privé sa famille et son entourage d'une fille, d'une petite-fille, d'une belle-fille, d'une sœur, d'une nièce, d'une cousine, d'une amie. Ils ont détruit sa vie et celle de ceux qui l'aimaient... Ils ont aussi privé la société de quelqu'un qui avait quelque chose de positif à apporter.

Sa mort violente et prématurée, totalement dénuée de sens, a eu toutes sortes de répercussions sur nos vies. Nous sommes rongés par la colère. Nous ne nous sentons plus en sécurité et nous avons perdu confiance dans notre société et ses institutions. Pourquoi ces jeunes avec un passé de délinquance connu étaient-ils dans la rue sans suivi? Aujourd'hui, nous savons que l'impensable peut se produire et nous avons peur. Nous avons peur pour notre fils, de huit mois le cadet de sa cousine Brigitte. Nous avons peur pour nous et pour notre entourage.

Nous nous opposons fermement à une éventuelle libération de Sébastien Simon. Il ne devrait jamais être autorisé à sortir de prison. Il a déjà tué avec une facilité déconcertante. Il n'a pas hésité à plonger son couteau 72 fois dans le corps de sa victime déjà inconsciente!

En tant que société, allons-nous lui laisser la possibilité de recommencer? Allons-nous lui donner une « deuxième chance » alors qu'il n'en a laissée aucune à sa victime? Allons-nous lui laisser la possibilité de briser d'autres vies?

Comment peut-on réhabiliter quelqu'un comme lui qui n'a aucun outil pour s'intégrer dans la société? Comment pourra-t-il gagner honorablement sa vie? Il n'a ni métier ni instruction, et il n'aura fréquenté que des malfaiteurs. Son parcours démontre qu'il n'a ni principe ni sens moral. Comment une personne peut-elle avoir des relations sexuelles avec une inconnue après avoir commis un acte aussi traumatisant que tuer quelqu'un? Non seulement a-t-il démontré qu'il n'a pas de remord, il se glorifie d'être un inadapté social en se faisant tatouer « Born to kill Born to die »! Il est incapable de gérer ses émotions et sa vie. Il n'a aucune discipline. Il se moque des conséquences que ses actes peuvent avoir sur la vie des autres. D'ailleurs, il n'a même pas de loyauté envers ses complices.

Nous vous demandons de prendre nos arguments en considération lorsque viendra le temps d'examiner une éventuelle demande de libération conditionnelle de la part de Sébastien Simon. Il n'a pas sa place dans la collectivité. Nous ne voulons en aucun cas que d'autres familles subissent ce que nous vivons.

*Marc et Sylvie Prieur, oncle et tante de Brigitte*

---

Chers contrôleurs de notre système de justice,

Il me vient immédiatement à l'esprit de vous dire vraiment, vraiment mes sentiments envers ces trois individus qui sont coupables, selon les détectives, preuves en main, de cette macabre situation, de « whatever » vous voulez l'appeler. Ça nous a tous, jusqu'en Italie, enlevé un joyau, une fleur qui n'avait pas encore commencé à s'épanouir, une étincelle dans nos rencontres familiales, un amour de petite personne, jeune, émouvante, joviale, clown parfois, et qui faisait passer les autres avant elle-même.

On se demande aujourd'hui, quand ça nous touche vraiment profondément, si la loi est vraiment juste et équitable pour tous. Qui a le droit de juger quelqu'un pour le tort porté contre une autre personne, un animal ou un bien? Nos politiciens croient que ce sont eux qui dictent les lois et nomment des juges et avocats qui appliquent ces lois. À quel niveau doit-on permettre à quelqu'un de faire subir un enfer à une jeune fille qui travaillait fort pour subvenir à ses besoins? Oui, elle était apte à se défendre elle-même, et aussi à défendre le bien des autres. Dans quel but est-ce que la justice de nos jours peut permettre à trois personnes impliquées de proche ou de loin dans ce meurtre sordide, et qui a tenu la population en alerte, de s'en sortir relativement bien? Si la justice permet à ces personnes coupables (à leurs dires et preuves à l'appui), de s'en tirer à bon compte, est-ce que trois négatifs égalent un plus?

La souffrance qu'ils ont fait subir à un être cher dans nos cœurs, ils ne pourront jamais l'éprouver ou la ressentir eux-mêmes. Les regrets, c'est parce qu'ils ont peur. Brigitte, ils ne seront jamais capables de la remplacer. Ces trois « amis » qui ont déchiré une partie de notre famille, ne savent pas à quel point ils nous ont touchés et fait mal.

Au moment où ils prendront le long voyage que nous prendrons tous un jour ou l'autre, peut-être qu'ils se rendront compte des malédictions et de la honte qu'ils ont apportées à leur entourage, à leur famille... proche ou loin.

Pour finir, je crois que la justice ne peut jamais se faire par soi-même. Une tierce partie doit s'imposer, et tôt ou tard, nous paierons tous devant elle, que nous soyons membres du clergé, juges, missionnaires, bons ou méchants, ...on y passe tous! La question est : 3 pour 1...ou 1 pour 3 ???

#### Ferdinando (Fred) Repele, oncle de Brigitte

Il n'y a pas de mots pour exprimer, encore aujourd'hui, la perte d'une vie. Brigitte n'était pas seulement ma cousine, mais une sœur, une amie. Ce rayon de soleil nous a été enlevé le 25 janvier 2006 par un geste abominable sans que l'on puisse rien n'y faire. J'aimerais tant pouvoir vous la décrire, elle vous aurait touché. Son sourire à lui seul illuminait la pièce et sa bonne humeur était contagieuse. Les gens gravitaient facilement vers elle car elle possédait un charisme naturel, sans artifice. C'était une adolescente qui était toujours prête à aider, elle aurait eu un brillant avenir. Brigitte aurait aujourd'hui 19 ans et je sais qu'elle serait une jeune femme exceptionnelle qui continuerait d'enrichir toutes nos vies.

Brigitte...ma cousine, mon amie, mon rayon de soleil, ma sœur. Tu me manqueras à tout jamais. Aujourd'hui, la vie doit continuer, mais ton absence laissera un vide éternel dans mon cœur car quand tu es morte, une partie de moi est morte aussi. Je sais que tu veilles sur nous maintenant et que tu seras toujours parmi nous à travers tous ceux que tu as touchés. Tu nous as légué ta grandeur d'âme et je m'efforcerai chaque jour de rendre hommage à ton héritage.

Je t'aime ma petite bibitte d'amour

#### Serena Repele, cousine de Brigitte

Le 1<sup>er</sup> septembre 2007, ma mère est morte tout doucement, entourée de toute sa famille, de tous ceux qu'elle aimait depuis toujours. Elle avait reçu les meilleurs soins possibles. Elle avait 75 ans. C'était une femme d'une générosité et d'une écoute incroyable. Elle avait un cœur et une âme plus grands que le ciel. Sa vie a été bien remplie. Ma peine est immense d'avoir perdu ma mère. Sa mort, les souvenirs heureux que je garde en moi, et tout l'amour qu'elle a su donner, m'apportent une paix intérieure malgré le chagrin qui m'habite.

Le 25 janvier 2006, ma nièce Brigitte est morte de façon violente et brutale, toute seule, abandonnée dans une station-service. Elle avait 17 ans, une âme d'adulte et un cœur grand comme le ciel. Toujours souriante et prête à porter secours; optimiste

en tout temps et croyant à la justice. Elle avait toute la vie devant elle. Petit bout de femme de tête et de cœur, elle aurait eu de bien belles choses à transmettre à sa famille et à la société. Brigitte était juste et honnête. Brigitte était toute petite. Elle a payé de sa vie. Pourquoi, dites-moi donc!! Pourquoi une telle violence?

La cruelle réalité de sa mort me frappe encore aujourd'hui. Le choc brutal que j'ai ressenti ce fameux matin du 26, sur le pont Mercier, m'habite encore. La brutalité des actes commis, la violence des coups portés et surtout, l'acharnement dont elle a été victime me hanteront sans cesse et toujours. Ces sentiments de hantise et d'horreur ne faisaient pas partie de ma vie avant.

J'ai toujours cru que, face à une situation ou à une décision importante, nous avons un pas à faire, une ligne à franchir, une option à choisir. Ce pas fait, cette ligne franchie ou ce choix accompli, nous appartient en propre, en tant qu'individu conscient et pensant. Nous sommes responsables jusqu'au bout de nos décisions et de nos gestes, et ça, peu importe d'où on vient, peu importe ce qu'on a vécu. Malgré tout ce que la vie m'a enseigné, je ne pourrais jamais concevoir que devant une situation, un être humain, conscient et pensant, puisse devenir aussi cruel et brutal envers un autre être humain.

Je ne pourrai jamais oublier les événements tragiques de la mort de ma nièce, ni avoir jamais de sympathie pour les meurtriers de Brigitte. Je ne sais pas comment ceux-ci pourront oublier (même après 10, 15 ou 25 ans). Je ne sais pas non plus comment ils pourraient vivre, ni même survivre **normalement** dans notre société.

De mon côté, la paix intérieure ne vient pas facilement pour la mort de Brigitte.

#### Micheline Repele, tante de Brigitte

Le 25 janvier 2006, lorsque j'ai appris la mauvaise nouvelle, je ne voyais plus rien, je n'entendais plus rien et mes jambes ont fléchi. Des monstres, comme Sébastien Simon, ont enlevé la vie à ma cousine, Brigitte. Je ne pouvais pas y croire et je n'y arrive pas encore aujourd'hui.

Brigitte avait 17 ans, 5'2 et 110 livres. Une petite fille d'âge et de corps, mais qui avait une grande âme. Ils ont enlevé un gros morceau dans notre famille. Brigitte me manque beaucoup. Sans le savoir, elle me donnait le courage de tenir la tête haute. À 17 ans, Brigitte vivait comme une adulte pour payer son loyer, se gâter et surtout gâter ceux qu'elle aimait. Elle ne faisait de mal à personne.

Un geste qui j'espère, va hanter les meurtriers reste de leur vie. Peu importe le jugement que les autres porteront sur ma décision, je ne pourrai jamais oublier, ni pardonner, ni accepter ce qu'ils ont fait à ma cousine. J'ai perdu mon amie, ma jumelle, ma cousine, la foi et la confiance envers les gens. J'ai peur de savoir que je peux rencontrer n'importe quand les trois individus qui ont un rapport avec la mort de Brigitte. J'ai peur de ma réaction.

Peut-être que vous êtes satisfait de votre décision, mais une chose est sûr, Brigitte n'en est pas satisfaite. De là-haut, puisque personne ne peut l'empêcher de faire quoi que ce soit, je suis sûre que Brigitte s'organise à sa manière pour qu'une vraie justice lui soit rendue.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi un individu a le pouvoir d'enlever la vie à un autre, sans rien recevoir en retour. L'injustice, voilà ce qui écœurerait Brigitte. Ce qu'elle dénonçait le plus lui revole en pleine figure. Je n'y vois aucune logique. Elle n'a plus son droit de parole, volé par des monstres. Ceux qui l'ont tuée ont encore le droit de parole et ont le choix de décider une partie de leurs sorts.

Ce n'était pas ça le destin à Brigitte, pas du tout. Ce n'était pas non plus qu'elle était au mauvais endroit au mauvais moment. Elle faisait son job, comme toute bonne citoyenne. C'est affreux, sauvage, horrible ce qui lui est arrivé.

Je n'ai rien à perdre, rien à cacher. Vous me laissez une chance de changer quelque chose, alors j'ai pris la décision de ne pas me cacher et de dire ce que j'avais à dire. Malheureusement, je n'ai pu dire tout ce que j'avais sur le cœur.

Sincèrement, je ne crois pas que mes sentiments et mes valeurs vont changer quelque chose dans votre décision, mais au moins, j'aurai essayé quelque chose pour rendre la justice due à Brigitte. Non seulement pour le cas de ma cousine Brigitte, mais aussi pour tous ceux qui sont ou qui seront dans la même position que Brigitte et sa famille.

Pour terminer, je vous remercie de m'avoir laissé la chance de dire un peu mon opinion et mes sentiments par rapport à l'assassinat effroyable de ma cousine. Mais pourquoi ne pas nous l'avoir demandé avant?

*Pascale Repele, cousine de Brigitte*

---

*Nous tenons à remercier les membres de la famille de Brigitte de nous avoir permis de publier leur déclaration devant la cour.*

---

*Nous espérons que ces mots inspireront d'autres familles qui hésitent à prendre la parole devant le juge avant le prononcé de la sentence. C'est votre droit et une rare occasion de vous faire entendre par la cour.*

---

## MATIÈRE À RÉFLEXION

Vous connaissez sûrement cette phrase, la science dépasse la fiction c'est ce dont je vais vous parler.

Aujourd'hui on ne peut que constater que les innovations technologiques dans tous les domaines nous surprennent. Quelques exemples : la conquête de l'espace, des profondeurs des océans, en médecine ; les moyens de transport, dans les industries et dans une multitude d'autres domaines.

Par contre, il y a un domaine qui m'intéresse tout particulièrement, les découvertes sur le fonctionnement de notre cerveau, qui à mon avis, seront un atout majeur pour la détection d'individu potentiellement dangereux pour la société.

Bien sûr, certaines personnes diront que c'est impossible de pouvoir cartographier le cerveau humain, de détecter les individus potentiellement dangereux et même de les soigner de manière permanente.

Pour ceux qui doutent encore, je terminerai par cette phrase d'Albert Einstein qui disait à certains confrères scientifiques, car ils doutaient de ses théories, bien sûr à la blague « *Great spirits have always encountered violent opposition from mediocre minds* ». Ce qui veut dire « Les grands esprits rencontreront toujours des oppositions de personnes ne pouvant comprendre ».

*Jocelyn St-Pierre*

*Membre bénévole AFPAD*

## Les Danois préconisent la castration chimique.

Plusieurs partis veulent rendre cette mesure, déjà testée depuis quinze ans, obligatoire pour les violeurs d'enfants.

« *LES ENFANTS ne sont pas assez protégés contre les délinquants sexuels* », a déclaré Morten Bødskov, le porte-parole des affaires de justice au Parti social-démocrate ce week-end. La deuxième force politique du Danemark vient de lancer un pavé dans la mare en se disant prête à rendre obligatoire la castration chimique pour les délinquants sexuels



abuseurs d'enfants, afin d'annihiler leurs pulsions. « Le tribunal devra décider avec l'aide du corps médical quelle sera la durée de la castration. Il pourra y avoir quelques exceptions, mais en général pour tous ces types de crimes, la castration chimique sera la règle », a estimé le Parti social-démocrate danois, aussitôt salué par le Parti du peuple danois (extrême droite).

Une proposition qui fait suite aux premières conclusions d'une enquête, présentée il y a une semaine, et portant sur des délinquants sexuels qui avaient reçu le traitement d'anti-androgènes. Avec l'Allemagne, le Danemark est en effet le seul pays européen à avoir du recul en la matière puisque depuis 1989 une cinquantaine de délinquants sexuels récidivistes ont été traités par la castration chimique sur la base du volontariat.

Des résultats encourageants :

« Déjà, à l'époque, cette décision avait fait grand bruit, elle a été finalement acceptée lorsque les différentes associations de droits de l'homme ont estimé que le Danemark respectait certaines limites éthiques », se souvient Peter Kramp, psychiatre à Copenhague. Faite à la demande expresse et écrite par la personne incarcérée, et supervisée par le corps médical, la castration chimique n'est proposée qu'aux cas très graves de crimes sexuels, comme les viols et les meurtres, et pour lesquels tous les autres traitements ont échoué. Steen Mollerup, psychologue attaché à la prison de Herstedvester où sont passés tous les délinquants sexuels qui ont suivi ce traitement depuis 1989, a présenté mardi dernier des premiers résultats encourageants. Parmi la cinquantaine de personnes suivies sur quinze ans, aucune n'avait récidivé sous castration chimique, et même à l'arrêt du traitement les récidives étaient rares.

Ces premières conclusions, qui seront publiées dans un document complet en janvier prochain, se sont faites au moment où le Danemark est secoué par une affaire de pédophilie incestueuse particulièrement horrible. Dans le Jütland, un père a ainsi prostitué sa fille de 10 ans, notamment à un septuagénaire semi-clochard. Dans ce contexte et dans un pays où le Parti du peuple danois donne souvent le « la » en matière politique, de castration volontaire à castration obligatoire il n'y avait qu'un pas que le Parti social-démocrate n'a pas hésité à franchir.

« Pourtant, l'aspect volontaire de la castration chimique est une partie intégrante des résultats très positifs que l'on a obtenus », remarque

le docteur Kramp. « De plus, les candidats à la castration n'étaient pas des pédophiles et, à ma connaissance, il n'y a aucune étude qui prouve l'efficacité de cette castration sur de tels sujets. Mais surtout aucun docteur ne forcera jamais une personne incarcérée à prendre de force un médicament, c'est contre tous les principes éthiques de la médecine ».

La ministre de la Justice a pour l'instant déclaré que, sans rejeter à priori l'idée, elle voulait étudier attentivement le rapport complet lors de sa publication. En revanche, les sociaux-libéraux ont vivement réagi : « Une telle proposition me rappelle la charia, qui tranche les mains aux voleurs », a notamment déclaré leur porte-parole. Si le gouvernement de coalition (libéral conservateur) abonde dans le sens du Parti social-démocrate, une telle proposition de loi passerait haut la main au Parlement danois. A moins que les députés puissent voter individuellement et non en suivant la ligne du parti comme à chaque fois lorsqu'il s'agit d'un sujet d'éthique.

Marie-Laure LE FOULON

Le Figaro, mardi, 13 décembre 2005, p. 6

---

## LE MOT DE LA FIN

### Musique et bien-être... le CD de Chantal et Caroline

Mardi dernier, j'étais sur le chemin de retour après ma journée de travail, donc, je naviguais en plein trafic! Deux jours auparavant, je m'étais offert en cadeau le CD « Sur deux voix » de Chantale Cliche et Caroline Laurendeau. Quel beau moment j'ai passé en leur compagnie!

À différentes périodes difficiles de mon existence, j'ai souvent dit que la musique m'avait sauvé la vie et, encore une fois, je suis confortée dans mon opinion!

J'aimerais féliciter Chantale Cliche et Caroline Laurendeau de leur belle initiative et les remercier pour les bons moments que j'ai passés en écoutant leur disque dont les profits seront donnés à l'AFPAD.

À travers l'écoute de ce disque, j'ai constaté que les pièces musicales et les textes avaient été choisis avec beaucoup de précaution et de finesse, comme si l'on avait voulu prendre soin de nous.

La plupart des chansons traitent de sujets qui nous touchent et nous sont amenées avec une grande douceur, ce qui contraste de beaucoup avec

l'agressivité reliée aux actes de violences qui nous ont privés de nos proches.

C'est de cette douceur dont nous avons tant besoin à différentes étapes de notre deuil, si difficile à réaliser. Cette musique et ces voix ont eu sur moi, un effet apaisant, comme si je me faisais bercer par ma mère.

Les arrangements musicaux sont très bien faits et je suis convaincue que tous les musiciens qui y ont contribué y ont investi non seulement leurs talents, mais aussi leur âme...peut-être pour venir soigner la nôtre?

Le titre du CD a vraiment été bien choisi : « Sur deux voix ... pour vous faire du bien»! Et oui! Ça fait du bien, alors je vous invite à vous le procurer!

*Raymonde Hébert*

*Sœur d'Hélène Hébert, assassinée en 1974*

*Coordonnatrice AFPAD*

---

## QUELQUES MOTS sur le bulletin

---

« Échos de l'AFPAD » se veut un outil de communication et de sensibilisation permettant à nos membres de partager leur expérience et leurs préoccupations. L'équipe du bulletin vous invite donc à lui faire parvenir des témoignages, commentaires ou questions.

---

## ABONNEMENT

---

Ce bulletin est distribué aux membres de l'AFPAD par courrier électronique. Des exemplaires sur papier sont postés aux membres qui n'ont pas accès à l'Internet. Le bulletin est également disponible sur le site Internet de l'AFPAD en format PDF

---

## CALENDRIER du bulletin

---

Date de tombée	Date de parution
15 février	1 mars
15 juin	1 juillet
15 octobre	1 novembre

---

## COORDONNÉES :

Échos de l'AFPAD  
C.P. 333,  
Place de la Cité,  
Sherbrooke, Qc J1H 5J1

Sans frais : 1-877-484-0404  
Montréal : (514) 396-7389  
Québec : (418) 686-5443  
Service anglophone : (514) 694-6404  
Courriel : [afpad@bellnet.ca](mailto:afpad@bellnet.ca)  
Site Internet : [www.afpad.ca](http://www.afpad.ca)

---

## CONSIDÉRATIONS générales

---

Les articles dans le bulletin sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

L'AFPAD se réserve le droit de ne pas publier un article ou d'y apporter des modifications, avec le consentement de l'auteur.

© La reproduction des articles pour des fins non pécuniaires est autorisée à condition de mentionner la source.

---

## COMITÉ du bulletin

---

Coordination :	Diane Carlos
Mise en page :	Diane Carlos
Révision des textes	Raymonde Hébert
Numérisation des photos :	Diane Carlos
Envoi postal :	Raymonde Hébert

---

## ÉQUIPE de rédaction

---

Mot du président :	Pierre-Hugues Boisvenu
Nouvelles de l'exécutif :	Pierre-Hugues Boisvenu
Bilan des activités :	Raymonde Hébert
AFPAD – West Island:	Doreen Drummond
AFPAD – Québec:	Claire Falardeau

---

## COLLABORATEURS

---

Dany Brodeur, Marie-Laure Le Foulon Mélissa Guimond, Katleen Paris, Laurent Prieur, Marc et Sylvie Prieur, Amélie Serre, Bruno Serre et son épouse Darlene Ryan, Jocelyn St-Pierre.



### PROCHAINE PARUTION

**1 MARS**

**DATE LIMITE POUR REMETTRE  
VOS TEXTES :**

**15 FÉVRIER**